



Documents à produire lors d'une reconnaissance (pré-natale ou post natale OU au moment de la déclaration de naissance) par le ou les déclarants.

**I- VOUS AVEZ VOTRE PROPRE LOGEMENT:** produire l'**original** d'un document d'identité et l'un des justificatifs de domicile suivant, datant de **moins de trois mois**

- ▶ Titre de propriété
- ▶ Copie du contrat d'achat d'un bien immobilier

- ▶ Quittance de loyer (émise par un bailleur professionnel)
- ▶ Bail (émis par un bailleur professionnel)

- ▶ Relevé de répartition de charges de copropriété
- ▶ Relevé d'appels de fonds de la copropriété

- ▶ Avis d'imposition ou certificat de non imposition :

- impôts sur les revenus
- taxes de contribution à l'audiovisuel
- taxe d'habitation
- taxe foncière
- taxe d'assainissement

- ▶ Attestation d'assurance (incendie ou risque locatifs) pour le logement

- ▶ Factures ou échéanciers :

- d'eau
- d'électricité
- de gaz
- de téléphone fixe
- de ligne internet

 **Les attestations de titulaire de contrat ne seront pas retenues seules** 

- ▶ Attestation d'élection de domicile d'un organisme agréé pour les personnes sans domicile stable

(CCAS, Croix Rouge...) valable une année.

- ▶ Pour les militaires : certificat de position militaire

- ▶ Pour les ressortissants français résidant à l'étranger : certificat d'inscription au registre des français établis hors de France

### A l'étranger

- ▶ Certificat de domicile ou de résident établi par la commune du domicile + la traduction

- ▶ Extrait du registre de la population ou des résidents + traduction

## II- VOUS ÊTES HÉBERGÉ:

**Pour l'hébergeant** : un document d'identité + une attestation d'hébergement datée et signée de **moins de trois mois** + un des justificatifs de domicile ci-dessus.

**Pour le déclarant**: l'**original** d'un document d'identité et l'un des justificatifs suivant datant de **moins de trois mois** :

- attestation de sécurité sociale
- attestation CAF
- attestation ASSEDIC ou PÔLE EMPLOI
- attestation mutuelle avec l'adresse
- attestation de l'employeur
- attestation assurance responsabilité civile
- relevé de compte
- RIB daté
- fiche de paie
- facture de téléphone mobile
- attestation CMU
- carte AME (attestation mutuelle d'état)